

# COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

## BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 26 - DECEMBRE 1985

A nos lecteurs. Par suite d'une erreur, le dernier Bulletin a reçu le numéro 25 au lieu du numéro 24. Nous vous prions de nous en excuser et d'interrompre vos éventuelles recherches d'un numéro 24 évidemment introuvable !

R.B.

### Editorial

## La question des Monuments Historiques

Le petit mot que j'avais glissé dans le précédent numéro concernant la Casa Maures, à St-Martin-le-Vinoux, a provoqué quelques réactions négatives. Il est bon, je crois, d'éclaircir les choses. La protection du patrimoine architectural (classement ou inscription au titre des Monuments Historiques) est née dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les édifices ont d'abord été choisis pour leurs qualités artistiques et leur résonance historique. Ont été classés en priorité les cathédrales, abbayes, châteaux les plus notoires. Il y avait urgence, en effet, à sauver de la dégradation ces œuvres majeures et la priorité qui leur fut accordée était raisonnable. Mais le goût, en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, se montrait assez étroit, privilégiant le Moyen Age et l'architecture religieuse. En dehors de quelques ensembles fortifiés majeurs que l'on restaura généreusement (Château de Pierrefond, Cité de Carcassonne), on abandonna à la ruine ou à la destruction nombre d'enceintes de villes et de châteaux forts. Les grands travaux d'urbanisme firent disparaître sans regret des bâtiments devenus gênants ou dont la qualité artistique parut insignifiante. Voyez par exemple les démolitions d'Hausmann à Paris sous Napoléon III, continuées sous la Troisième République, ou encore, à Grenoble, les saignées destructrices d'Edouard Rey et de ses collègues à travers la ville ancienne.

Puis, l'essentiel étant à l'abri et le goût évoluant, on a pu porter attention à des édifices plus modestes : chapelles, maisons, tours, voire fermes ou moulins. Aux raisons architecturales de conservation se joignait de plus en plus nettement l'intérêt porté au témoignage du passé et aux techniques, même s'il ne s'agissait pas d'une dimension « historique ». En même temps l'architecture du XVII<sup>e</sup>

### Bonne Année !

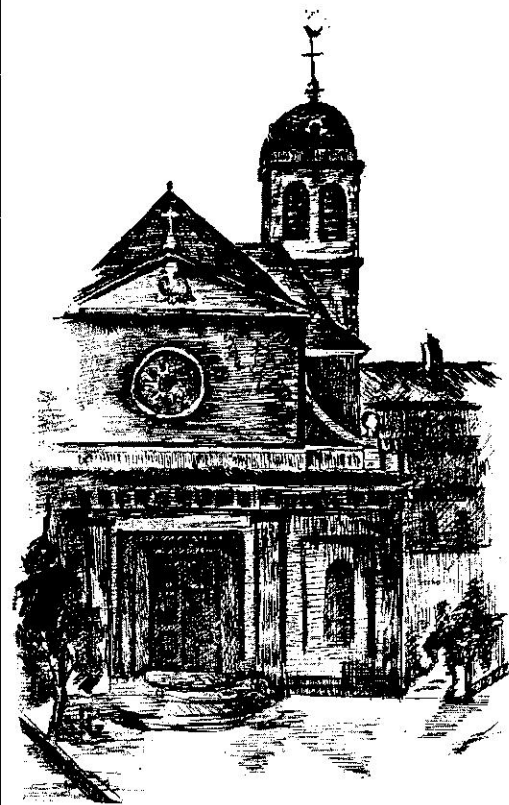
Le Président et les membres du Bureau du Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble, à l'approche de 1986, se font un plaisir de vous présenter leurs vœux très sincères de bonne et heureuse année. Ils souhaitent que l'Association, grâce à la participation de tous ses membres, puisse continuer et développer une action qui, pour être discrète, n'en est pas moins utile, mais gagnera encore à se développer !

Le Président, pour sa part, profite de cette occasion pour adresser publiquement ses remerciements les plus chaleureux à l'équipe dévouée qui, autour de Madame Foix, Secrétaire, et de Madame Favre, Trésorière, assure les tâches matérielles fort astreignantes de gestion, de distribution des bulletins, de permanence, etc. Il se réjouit de l'atmosphère à la fois laborieuse et gaie qui règne le mardi soir au second étage de la Maison du Tourisme, comme il a pu s'en assurer par ses visites imprévues. C'est un gage de bonne entente et d'efficacité.

On ne peut que souhaiter que l'année 1986 permette de maintenir et de développer la cohésion de l'équipe responsable, et qu'elle suscite de nouvelles bonnes volontés qui viennent alléger la charge de ceux qui sont en place, depuis fort longtemps pour certains, et ne se considèrent pas du tout comme irremplaçables !

Robert BORNECQUE.

Suite page 2



et du XVIII<sup>e</sup> siècles revenait en faveur et bénéficiait à son tour du souci de protection. Mais jusque dans les années 1960, le XIX<sup>e</sup> siècle, qualifié un peu vite de « stupide » et décrété une fois pour toutes nul en architecture, était toujours méprisé. Il en avait de même pour les fortifications classiques. Que d'enceintes bastionnées, de belles portes de villes ont été détruites sans raison déterminante ! Grenoble a eu le mérite ou la chance de conserver deux de ses portes du XVII<sup>e</sup> siècles (portes de France et St-Laurent). Mais on regrette la porte Randon, arc de triomphe en pierre sobre et de belle venue, édifié au carrefour actuel de l'avenue Félix-Viallet et de la rue Docteur-Mazet. Mais, en 1959 encore, on rase le front bastionné Lesdiguières-Haxo allant de l'avenue Maréchal-Randon à la porte des Adieux (rue Hébert), et en 1965, seule l'intervention du jeune Comité de Sauvegarde empêcha que le dernier bastion de l'enceinte Haxo fût rasé. En 1972, la poudrière de Vauban échappa de peu à la même menace, par l'action du même Comité ! Voilà des éléments auxquels nous attachons de la valeur mais dont l'intérêt architectural n'est sans doute pas l'essentiel ; leur rôle est de servir de point de repère dans l'espace et le temps de la ville. Dans l'espace géographique, ils rappellent les étapes de croissance de Grenoble en fixant sur le terrain les limites atteintes à une date donnée. Dans le temps, ils gardent le souvenir d'un type d'armement et signalent que le rôle militaire fut primordial à Grenoble, lui qui n'est plus guère aujourd'hui qu'un souvenir.

Enfin l'évolution rapide des techniques peut soudain conférer valeur de témoignage irremplaçable à des constructions jugées jusque-là simplement banales et utilitaires. Je pense aux trois ponts suspendus sur le Rhône (Tain-Tournon ; Rochemaure, Donzère) que la COREPHAE a classés ou inscrits récemment. De même cette commission se prépare-t-elle à étudier les dossiers de bâtiments industriels comme la fonderie de canons de St-Gervais (Isère) ou le haut-fourneau de St-Vincent-de-Mercuze (Isère), témoins de modes de fabrication disparus. C'est ce que l'on appelle depuis peu l'archéologie industrielle. On va également bientôt protéger les établissements thermaux et certains hôtels d'Aix-les-Bains, jugés ridicules et affreux naguère, et considérés aujourd'hui comme une image saisissante de certaines classes sociales d'il y a cent ou cent cinquante ans.

C'est dans cet esprit qu'il faut juger le classement de la Casa Maures. Elle est construite en blocs de ciment moulé, formule mise au point vers 1850 par les usines Vicat, technique curieuse dont l'utilisation ne dura guère. Mais plus encore elle donne le témoignage d'un engouement pour l'art musulman et un orientalisme un peu clinquant qui s'enchaîne sur la mode de l'époque romantique (cf. les massacres de Chio ou les femmes d'Alger de Delacroix, les odalisques d'Ingres, etc.). La colonisation de l'Algérie amplifia et enrichit ce courant, comme en témoigne aussi la chapelle funéraire élevée par le Maréchal Randon, ancien Gouverneur Général d'Algérie, dans le parc de sa propriété de St-Ismier. La bâtisse, comme le décor de la Casa Maures (1855), assez bien conservés malgré les délabrements, constituent ainsi un jalon intéressant dans l'évolution du goût, en liaison avec des épisodes

historiques considérables. Certes, on ne nous demande pas de reconnaître dans ce style chargé et parfois incertain la quintessence du beau ! Mais on doit lui reconnaître sa valeur de repère dans la mémoire collective. Comme ce lieu sert de cadre à des « animations » qui aideront à sa remise en état, il nous a paru opportun d'aider à sa protection en engageant l'Etat par une mesure de classement.

Alors, dira-t-on peut-être, vive la façade plaquée devant le clocher de Notre-Dame ! Elle aussi est en aggloméré Vicat ! Attention... La Casa Maures est un bâtiment original, autonome, qui n'entraîne aucune nuisance pour une autre construction. La façade actuelle de Notre-Dame est un placage qui masque non pas une belle architecture, mais du moins un mur qui appartient à la construction ancienne et aurait donc plus de justification à réapparaître qu'à rester caché. Ajoutons que le pastiche roman est, dans ce cas, des plus lourds et qu'on ne regretterait pas trop sa disparition. Car, bien entendu, la notion d'esthétique subsiste toujours à des degrés divers dans le jugement porté. Si l'on veut un autre exemple à Grenoble, l'église St-Bruno, pastiche roman elle aussi, mérite d'être entretenue et conservée (en dehors de tout motif religieux) ! Isolée, elle ne fait tort à aucun autre bâtiment plus intéressant et porte témoignage, quant à elle, de l'engouement pour le Moyen Age qui a marqué l'architecture de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle non seulement dans les édifices religieux, mais aussi dans l'architecture civile (voyez la villa, 38, rue Turenne) ou même publique et industrielle (voyez la Poste Centrale et la Gare de Metz).

Bien entendu la part du subjectif reste considérable dans les raisons des choix effectués. C'est pourquoi les doctrines de conservation doivent être très prudentes, permettre de distinguer les restaurations des parties anciennes et ne rien faire d'irréversible. Car si nous critiquons avec vigueur certaines théories et certains actes de Viollet-le-Duc, nous devons savoir que des restaurations actuelles seront, elles aussi, clouées au pilori en vertu de principes qui ne sont pas les nôtres aujourd'hui.

Robert BORNECQUE.

## voie sur berge

A la suite de mon appel dans le numéro précédent, une quinzaine d'entre vous ont donné leur avis concernant la voie sur berge. C'est bien peu et j'espère que d'autres vont trouver l'occasion de nous faire connaître leur point de vue. Jusqu'ici toutes les opinions sont favorables au projet.

R.B.

# Le Patrimoine de Grenoble

Voici quelques notes sur le déroulement de la dernière réunion de la Commission Municipale mixte du Patrimoine, le 19 novembre. L'ordre du jour s'ouvrait par un débat sur la Bastille. A la demande des responsables, j'ai situé l'intérêt historique et architectural de cet ensemble fortifié en m'appuyant sur des diapositives. La Commission est tombée d'accord sans peine sur la nécessité urgente de faire un effort pour arrêter la dégradation et entamer la remise en état des maçonneries. Le concours de l'armée nous est acquis, mais il ne saurait constituer qu'un appoint. Il a été convenu :

1°) Qu'un groupe de travail, sous ma responsabilité, établira, en allant sur les lieux, un programme de travaux avec hiérarchie des urgences et chiffrage des dépenses. Ainsi pourra être établi et fourni à la Municipalité un programme à long terme (mais dont la mise en train est souhaitée la plus rapide possible).

2°) Que je présenterai au Conseil Municipal un bref exposé illustré de diapositives pour bien lui faire connaître l'intérêt de la Bastille avant que s'engage un débat entre les élus sur l'ampleur de l'effort financier jugé souhaitable et possible.

Alain de Montjoie, du CAHMGI, a présenté ensuite une maison en cours de réhabilitation rue Chenoise. Comme sa voisine, elle a révélé, sous les crépis et les ajouts, des restes considérables de maçonneries anciennes, notamment de belles fenêtres à meneaux moulurés et des arrachements de voûtes. La remise en état permettra de conserver ces témoignages, en les recomplétant le cas échéant (refaire un meneau manquant par exemple). Au vu des premières découvertes effectuées dans ce quartier Brocherie-Chenoise dès le déshabillage des

premiers immeubles, M. de Montjoie ne craint pas d'affirmer que la plupart des maisons révéleront des éléments analogues et que le vieux Grenoble pourra s'annoncer sans exagération comme « une ville médiévale ». On frémit en songeant qu'il y a peu, le projet officiel entraînait la destruction de la moitié des maisons !

Alain de Montjoie a également présenté les résultats des sondages d'urgence effectués l'été dernier au parc Vinoy. Dans la partie Nord-Est (vers l'île Verte) on a repéré comme prévu d'après les plans, la base des murs des fortifications Lesdiguières-Haxo. A l'opposé, le mur médiéval qui joignait la tour de l'île et des éléments du couvent des Cordeliers (murs, arcs, dallages, etc.) apparaissent sous 40 cm de terre à peine. Il y a là un secteur archéologique sensible que les projets de Musée doivent respecter de leur mieux. Il est en effet impossible de procéder aux fouilles détaillées avant les travaux de construction qui sont programmés selon une cadence rapide. Le terrain devra donc être laissé libre pour des recherches ultérieures, sauf à y implanter de loin en loin des pilotis pour soutenir des structures surélevées. Bien sûr, ces trous effectués au hasard (mais espacés d'environ 15 mètres les uns des autres) peuvent causer quelques dommages. Mais toute autre solution serait infiniment plus onéreuse. Comme le remarquait judicieusement M. Lasfargue, Directeur régional des Antiquités, il vaut mieux réserver des crédits pour conserver la Bastille que de les engouffrer à Vinoy pour préserver éventuellement quelques mètres carrés des fondations du couvent des Cordeliers. Toute action implique des choix que la raison doit orienter.

Robert BORNECQUE.

Notez dès aujourd'hui cette date : **JEUDI 27 FEVRIER 1986, à 18 heures**

## **Assemblée Générale**

du Comité de Sauvegarde, Maison du Tourisme (1<sup>er</sup> étage)

Tous les adhérents sont concernés : pour entendre et discuter les comptes rendus moral et financier, pour participer à l'élaboration du programme d'activité pour l'année.

**Si malgré tout vous ne pouvez venir, pensez à envoyer la procuration ci-dessous (en la recopiant si vous ne voulez pas mutiler votre Bulletin).**

### PROCURATION

Je soussigné ..... membre du Comité de Sauvegarde

du Vieux Grenoble, demeurant .....

donne pouvoir pour me représenter et voter en mes lieu et place à M .....

à l'A.G. du 27 février 1986.

Signature

# Le "Miracle" de N.-D. de MYANS ?

*Lors du trajet qui a conduit un groupe de membres du Comité visiter Chambéry, M. l'Abbé GUIBOUX a évoqué devant les lieux le fameux éboulement du Granier en 1248. Je l'ai prié de bien vouloir rédiger son récit pour le Bulletin. Nos esprits frappés par la récente catastrophe de Colombie saisiront mieux l'horreur du drame qui s'est déroulé il y a plus de 700 ans.*

Que s'est-il passé le 24 novembre 1248, lorsque se produisit l'éboulement du Mont Granier ?

Ce jour-là, les religieux du Prieuré d'Apremont, au pied de ce mont Granier, sont chassés par le sire Bonnavard, seigneur de l'endroit. Ils se réfugient dans une chapelle dédiée à la Vierge et — dit l'historien Fodéré en 1619 — « ils arrosaient le pavé de chaudes larmes et remplissaient l'air de soupirs, recommandant leur fortune aux mérites de la Vierge glorieuse ».

C'est alors que se produisit l'éboulement engloutissant plusieurs villages et hameaux, mais épargnant la chapelle et les religieux. Cette chapelle était une de celles que l'on construisit en grand nombre à la fin du V<sup>e</sup> siècle et pendant tout le VI<sup>e</sup> à la suite du Concile d'Ephèse (431) qui avait proclamé la maternité divine de Marie. Le Cartulaire de Saint Hugues permet de croire à son existence en 1100.

A ce moment la Cluse de Chambéry était divisée longitudinalement par une moraine avec, à l'est, la vallée du Bondelage où se trouvent maintenant les grandes voies de circulation. A l'ouest, il y avait des marais, recouverts actuellement des matériaux de l'éboulement. La chapelle était normalement placée sur le point le plus haut de la moraine.

La structure géologique du Granier permet de comprendre ce qui s'est passé. De la vallée, on distingue facilement quatre étages. En haut, du calcaire urgonien dur et karstique, donc creusé par les eaux. Dessous, des marnes hauteriviennes plus ou moins imperméables. Plus bas, de nouveau du calcaire du valenginien supérieur. Enfin des marnes du valenginien inférieur, sur lesquelles reposent des éboulis récents.

A la suite de pluies très abondantes, la partie nord se serait affaissée. Il s'agirait d'un écoulement des marnes gorgées d'eau et qui auraient glissé. Les blocs de calcaire dur, n'ayant plus de base, s'écroulent en même temps et roulent assez loin. Lorsqu'ils s'arrêtaient, la boue et la pierraille s'accumulaient derrière, donnant aux Abymes leur relief tourmenté. La composition du terrain confirme cette explication.

La coulée a été bloquée par la moraine sans la franchir et a continué de chaque côté vers Apremont d'une part et Les Marches d'autre part. La

chapelle située au sommet de la moraine ne fut pas atteinte et la légende a pris corps à partir de ce fait.

Le nombre des victimes varie, suivant les auteurs, de 5 000 à 9 000. La vérité serait entre 4 000 et 5 000. Plusieurs villages ou hameaux ont disparu comme l'indique la comparaison entre le Cartulaire de St-Hugues de 1100 et des documents postérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle.

Une autre hypothèse d'un tremblement de terre, ressenti jusqu'en Angleterre, a aussi été émise comme origine du phénomène, mais la première semble plus probable.

L'eau continuant à s'écouler, des lacs se sont formés ensuite. Le Lac Noir au pied de la falaise, le Lac de Tirebuche ou des Pères, le Lac Clair, le Lac St-André, où serait engloutie la ville de St-André, capitale du décanat. Ce dernier lac appartient aux Dominicains de Grenoble jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Disons encore qu'une ancienne carte de Savoie du XVII<sup>e</sup> siècle porte à cet endroit les mots : « Paroisses Abymées ».

Le pèlerinage, né de la légende, a pris la suite de l'ancienne dévotion à ce sanctuaire.

A la Révolution, les religieux furent chassés, le sanctuaire dévasté et le clocher à moitié démoli.

C'est en 1855 que le clocher a été exhaussé en sa forme actuelle pour y placer la statue monumentale du sculpteur Louis Rochet, inaugurée le 17 octobre 1855. Elle est en bronze doré, haute de 5,25 m et pèse 3 tonnes. Son costume est celui du XIII<sup>e</sup> siècle et elle porte la couronne ducale comme souveraine de la Savoie.

En 1913, un carillon de 14 cloches a été placé.

A l'intérieur, une vierge noire de 70 cm en bois, porte un magnifique vêtement depuis les cérémonies du couronnement en 1905.

Alors, le miracle de Myans ? La légende qui le racontait semble bien dépassée à notre époque. Mais la continuité des pèlerinages depuis les premiers temps de la chapelle primitive et la ferveur des foules qui se pressent à Myans de nos jours, ne sont-elles pas un élément de réponse à cette question ?

R. GUIBOUX.

## **Vie de l'Association**

**ADRESSE :** Maison du Tourisme, rue de la République

**COTISATION :** 50 F - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

**PERMANENCES :** Mardi 16 h à 18 h

**PROJETS :** JEUDI 23 JANVIER. A 18 h, Maison du Tourisme, 1<sup>er</sup> étage. Conférence avec projections : « Voyages romantiques et pittoresques en Dauphiné », par le Président Robert BORNECQUE.

JEUDI 27 FEVRIER. A 18 h, Maison du Tourisme, 1<sup>er</sup> étage. Assemblée Générale des membres du C.S.V.G.

MARS. Visite dans Grenoble à préciser.